



**Mairie de Salernes
Madame le Maire
Place Georges Clémenceau
83690 SALERNES**

Le 14 août 2018

Madame Le Maire,

Par la présente nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir réétudier votre position quant à la suppression des créneaux horaires alloués à notre association au Dojo Sandro, les vendredis de 19 heures à 20 heures 30 en tenant compte des faits suivants :

1. Quelles actions menons-nous ?

- Une action éducation éducative sur les enfants dès 4 ans en leur inculquant les valeurs du judo qui sont aussi des valeurs citoyennes,
- Une action en partenariat avec les écoles et les collèges visant à obtenir de nos jeunes des comportements exemplaires susceptibles de les faire accéder aux filières de haut niveau à savoir :
 - le pôle espoir de Nice
 - le pôle France de Marseille
 - l'INSEP à Paris

Ces actions menées depuis **plus de 20 ans** nous mettent au rang de 1^{er} club du département et un des meilleurs de la région et nous permettent de compter à ce jour, parmi nos athlètes :

- 14 en pôle espoir
- 6 en pôle France
- 5 à l'INSEP

Elles nous permettent aussi de compter régulièrement 250 licenciés dont une centaine de Salernois, ce qui fait notre notoriété locale.

J'ajoute qu'outre cette notoriété locale, nous avons aussi une notoriété nationale et internationale puisqu'actuellement 2 de nos jeunes sont sur le point de rentrer dans le groupe préolympique 2024.

2. Comment ces actions sont-elles menées et pourquoi l'entraînement du vendredi soir est-il impératif ?

Les actions menées par notre association propulsent les jeunes vers le haut niveau, c'est-à-dire vers la poursuite de leurs études en internat nous impose (obligation fédérale) de faire le suivi de ces jeunes par leur club d'origine, et le seul jour où ils peuvent être dans leur club d'origine, à savoir Salernes, est le vendredi soir (internat oblige).

Voilà pourquoi la suppression des cours du vendredi soir -19 heures à 20 heures 30- mènerait à la désintégration d'un système qui permet la réussite de beaucoup de Salernois, ce qui je pense susciterait une grande incompréhension et un profond mécontentement de la part de leurs parents.

Je me permets d'insister sur ce point : la perte de ce créneau horaire signifierait pour beaucoup de jeunes et leur famille :

- l'effondrement de leurs espoirs,
- l'anéantissement de leurs efforts,
- la négation de la forme même de la poursuite de leurs études


On comprend bien que la compensation sous la forme d'heures ajoutée ici ou là dans la semaine ne peut être envisagée puisque ces jeunes sont en internat dans la semaine. ***Ils ne rentrent que le vendredi soir.***

Pour finir j'attire votre attention sur le fait suivant : lors de la première réunion à ce sujet, l'association de boxe avait accepté de s'entraîner le samedi pourquoi faut-il que ce soit notre association qui prenne le créneau horaire du samedi ? Tous les week-ends (samedi et dimanche) nous sommes en déplacements : compétition ou tournois

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part,

Nous vous prions d'agréer, **Madame le Maire**, l'expression de nos sincères salutations

Pour le Bureau
La Présidente
Danièle Mellier



Olympique Judo Sports
448 Route de Sillans St-Cassade
08630 Aups

N°siret : 429 767 130 00025
Affiliation FFJDA : CL831520
Danièle Mellier - Présidente